

Dans cet encadré, nous avons tenu à présenter une petite synthèse de l'angéologie thomiste, à la fois pour sa grande cohérence métaphysique, et pour sa grande influence dans l'histoire des doctrines, jusque dans le récent Catéchisme de l'Église catholique. Toutes les références renvoient à la *Prima pars* de la *Somme théologique* de Saint Thomas. Les chiffres renvoient à la question, puis à l'article, éventuellement aux réponses aux objections.

Saint Thomas et les anges

Comme tous les théologiens de son époque, Saint Thomas considère l'existence des anges comme un article de foi (« l'univers invisible » du Credo de Nicée), et sa préoccupation est de rendre plus intelligible leur nature et leurs opérations. Présentés par l'Écriture comme des esprits, les anges peuvent être qualifiés dans le langage de ces philosophes, qui envisagent l'existence de substances « séparées », non matérielles, incorporelles, simples, non composées de matière et de forme, mais seulement d'acte et de puissance, pour reprendre les termes clés de la physique aristotélicienne (50, 1&2). Saint Thomas en déduit que chaque ange est à lui-même son espèce et incorruptible (50, 4&5).

À partir de cette qualification, et l'Écriture à l'appui, Saint Thomas va bâtir un discours élaboré sur les propriétés des anges, en se référant aux opinions des philosophes et des Pères et en les discutant. Ainsi, quant au nombre, là où Aristote se contentait d'exiger un nombre suffisant de substances séparées pour assurer la marche des mouvements célestes, Saint Thomas dépasse ce point de vue de physicien pour un point de vue plus théologique : d'une part, les substances séparées ne sont pas créées en vue des substances corporelles, ce n'est là qu'une de leurs missions possibles ; d'autre part, la perfection de Dieu se reflète dans sa création par la multitude des êtres les plus parfaits (50, 3) : argument de convenance, appuyé par l'Écriture (cf. Da 7, 10, qui mentionne les myriades de myriades de serviteurs de l'Ancien du Tribunal).

Reste à rendre compte de leurs opérations, en commençant par celles qui nous intéressent sans doute davantage : s'ils n'ont pas de corps propres, il leur est possible d'assumer un corps et diverses activités corporelles, comme on le voit dans le cas des anges apparaissant à Abraham ou de Raphaël avec Tobie : si tous les voient ainsi, il ne s'agit pas d'une vision (nous parlerions d'hallucination collective), mais d'une réalité corporelle assumée (51, 2).

On voit que Saint Thomas fait une lecture littérale de ces références bibliques, mais il semble plus embarrassé pour expliquer de quels corps il s'agit et comment ils apparaissent : « les anges se façonnent, par la puissance divine, des corps sensibles qui représentent leurs propriétés intelligibles », «... c'est donc à partir de l'air que les anges forment des corps, avec l'assistance divine, en le solidifiant par la condensation autant qu'il est nécessaire » (51, 2, ad 2 & 3). Quant à l'explication des fonctions vitales de ces corps, voici ce qu'il indique : « Certaines activités vitales ont quelque chose de commun avec les activités non vitales ; ainsi la parole, action vitale, est, en tant que son, semblable aux autres sons inanimés ; la marche est, en tant que mouvement, semblable aux autres mouvements. Les anges peuvent donc, par les corps qu'ils assument, exercer les activités des êtres vivants en ce qu'elles ont de commun avec les activités des non-vivants, mais non dans ce qu'elles ont de propre » (51, 3).

À côté de cette possibilité rare, Saint Thomas évoque un principe général : les anges peuvent exercer leur puissance sur un lieu (et ainsi l'envelopper) mais sur un seul à la fois. Leur agilité leur permet de s'appliquer instantanément à un autre lieu (52&53).

Intelligences toujours en acte, les natures angéliques connaissent « grâce à un influx d'intelligibilité par lequel elles ont reçu de Dieu, en même temps que leur nature intellectuelle, les espèces des choses qu'elles connaissent » (55, 2). Un ange se connaît lui-même par sa forme qui est aussi sa substance (56, 1) et connaît les autres anges et les autres êtres selon qu'il en a reçu des similitudes (cf. 56, 2). Il connaît Dieu en quelque sorte dans le miroir de son être (56, 3), et les mystères de la grâce dans la lumière de gloire, selon les exigences de sa mission (57, 5). Les anges ne connaissent pas l'avenir et ne lisent pas dans les cœurs, mais ils ont une science aiguë des causes et des effets, et ainsi peuvent mieux prévoir encore que les hommes les plus avisés (57, 3&4).

Les anges ont une volonté libre (59), et par suite, ils ont la capacité d'une dilection naturelle et d'un amour électif (60). Par ce biais, on en vient à quelques considérations plus 'historiques' : créés par Dieu en même temps que l'univers visible (61, 3), « ils ont été produits dans un lieu corporel [le ciel empyrée, selon la représentation cosmologique biblique] afin de montrer leur relation au monde matériel et parce qu'ils entrent en contact avec les corps par leur puissance » (61, 4 ad 1). Ils ont reçu la grâce qui leur a permis de mériter leur béatitude surnaturelle (62, 4).

Mais certains ont péché, en désirant être comme Dieu, non dans le sens d'une égalité avec Dieu qu'ils savaient clairement impossible, « en désirant comme fin ultime de sa béatitude ce à quoi il pourrait parvenir par ses forces naturelles, et en détournant son désir de la béatitude surnaturelle qu'il ne pouvait recevoir que de la grâce de Dieu » (63, 3). « (...) L'ange a désiré également une certaine principauté sur les créatures, en quoi il a voulu d'une façon perverse s'assimiler à Dieu ». Ce choix des anges, selon leur nature spirituelle, fut définitif, et put se produire non dès l'instant de leur création, mais quelque instant après (63, 6).

Satan pourrait bien être l'ange de la nature la plus élevée, et de ce fait la plus tentée par l'orgueil (63, 7). Sa chute semble avoir entraîné celle des autres anges, que l'on appelle pour cela démons (63, 8), et qui ne sauraient être plus nombreux que les bons anges. Thomas citait plus haut Ap 12,4 et le tiers des étoiles balayées par le dragon, mais ici il affirme son optimisme foncier, notamment en ce qui concerne la nature angélique et dit : « le péché va à l'encontre de l'inclination naturelle de la créature ; or, ce qui est contre la nature ne se produit qu'accidentellement dans un petit nombre de cas. La nature, en effet, obtient son résultat soit toujours, soit le plus souvent » (63, 9).

La réflexion sur les anges ne s'arrête pas là, mais reprend après l'exposé sur l'œuvre des six jours et la création de l'homme, à propos du gouvernement divin. Il explique d'abord comment les anges s'illuminent les uns les autres et se parlent (106&107), puis expose leur organisation, principalement à partir de l'autorité de Denys l'Aréopagite et de son traité sur *La hiérarchie céleste*. Mais c'est à partir de leur manière supposée de connaître que Saint Thomas va distinguer les trois hiérarchies angéliques.

« La première hiérarchie saisit les raisons des choses en Dieu même ; la deuxième hiérarchie les saisit dans les causes universelles ; la troisième, dans leur détermination à des effets particuliers. (...) À la première hiérarchie appartient la considération de la fin ; à la seconde, la disposition générale des actions à accomplir ; à la dernière l'application pratique de cette disposition à l'effet, ce qui est l'exécution de l'œuvre. (...) C'est pourquoi Denys, considérant les propriétés des ordres angéliques d'après leurs noms, a placé dans la première hiérarchie les ordres dont les noms expriment leur rapport à Dieu, à savoir : les Séraphins, les Chérubins et les Trônes. Dans la hiérarchie intermédiaire, il a placé les ordres dont les noms indiquent un certain gouvernement ou mise en place générale : les Dominations, les Vertus et les Puissances. Dans la troisième hiérarchie, il a mis les ordres dont les noms expriment la mise à exécution de l'œuvre : Principautés, Anges et Archanges ».

« Les Trônes sont élevés jusqu'à recevoir Dieu familièrement en eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils deviennent capables de connaître immédiatement en lui les raisons des choses, ce qui est propre à toute la première hiérarchie. Mais les Chérubins connaissent de façon suréminente les secrets divins. Quant aux Séraphins, ils l'emportent en quelque chose qui passe tout le reste, l'union à Dieu lui-même. Ains ce qui est commun à toute la hiérarchie sert à nommer l'ordre des Trônes ». Voilà pour la première hiérarchie qui regarde Dieu.

La suivante est préposée au gouvernement du monde, lequel « renferme trois choses. La (...) détermination des œuvres qu'il faut accomplir, et cela relève en propre des Dominations. (...) Donner la faculté nécessaire pour pouvoir agir ; cela appartient aux Vertus. Régler de quelle manière les directives données pourront être accomplies par ceux que cela regarde ; c'est l'office des Puissances ».

« Enfin l'exécution des ministères angéliques consiste à annoncer les œuvres divines. Or, dans l'exécution de toute œuvre, il y en a qu'un pour ainsi dire, la commencent en conduisant les autres : (...) tel est le rôle des Principautés. Il y en a d'autres qui exécutent purement et simplement : cela revient aux Anges. D'autres enfin tiennent le milieu : c'est le fait des Archanges » (108, 6).

Si une certaine hiérarchie subsiste chez les démons entre eux, en vertu de leur nature, ils sont cependant tous soumis aux bons anges (109). Lesquels ont une place très grande dans la motion des créatures corporelles : et Saint Thomas d'en rajouter par rapport à Aristote, « qui affirmait que les corps célestes sont mus par des substances spirituelles » mais « ne pensait pas que des substances spirituelles exercent une influence immédiate sur des corps inférieurs, sauf peut-être les âmes humaines agissant sur leur corps. Et cela parce qu'il n'estimait pas qu'il puisse y avoir dans les corps inférieurs d'autres activités que leurs activités naturelles, pour lesquelles suffisait le mouvement transmis par les corps célestes. Mais nous croyons que beaucoup de choses s'accomplissent dans les corps inférieurs en dehors de leurs activités naturelles, qui ne peuvent s'expliquer suffisamment par l'action des corps célestes ; nous estimons donc nécessaire de tenir que les anges ont une influence immédiate non seulement sur les corps célestes, mais même sur les corps inférieurs » (110, 1, ad 2).



effectuent leur rôle d'anges gardiens particuliers (Thomas se réfère à l'autorité de Jérôme commentant Mt 18,10) auprès de chaque homme, de sa naissance à sa mort, quoique non continûment (113, 2 à 6), ou encore, quand, devenus démons, ils cherchent à l'attaquer, le tenter et le séduire (114).

À cette puissance qui peut expliquer certains prodiges (cf. 110, 4), il faut ajouter la possibilité d'illuminer l'intelligence des hommes par des représentations sensibles, d'influencer leur volonté de l'extérieur en excitant leurs passions, de modifier leur imagination (avec ou sans aliénation des sens corporels) et leurs sens (111, 1 à 4). Tels sont les moyens parfois employés par les anges des cinq derniers ordres, quand ils ont envoyés en tant que ministres pour accomplir certaines missions (cf. 112, 4), ou quand, issus du dernier ordre, ils

Jean-Etienne LONG